

ABONNEMENT.

Saumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 9

Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne 20 c.
 Réclames, — 30
 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées,
 sauf restitution dans ce dernier cas ;
 Et du droit de modifier la rédaction
 des annonces.

Les articles communiqués
 doivent être remis au bureau
 du journal la veille de la repro-
 duction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
 bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

9 Juillet 1883.

BULLETIN

Le monument qui va être inauguré, à Paris, le 4 juillet, sur l'ancienne place du Château-d'Eau, est consacré par la ville de Paris à la gloire de la République; ainsi l'assurance du moins l'inscription gravée sur le socle. Le Conseil municipal a trouvé plaisant de parodier Napoléon I^{er} élevant un monument à la gloire de la Grande-Armée, sans se douter combien un pareil rapprochement est écrasant pour la République et pour les républicains.

Le mot « gloire » est vraiment un de ceux que les partisans du régime sous lequel nous vivons devraient bien se garder de prononcer, s'ils avaient un peu de prudence ou de vergogne. A plus forte raison, doivent-ils s'abstenir de le graver sur le piédestal de leur statue, s'ils ne veulent pas que tous les passants s'arrêtent et se demandent, en haussant les épaules, ce que cette République a fait de glorieux.

Née en un jour de malheur, à la faveur des victoires de l'ennemi allemand, elle n'a pas à se glorifier de son origine ni des humiliations qu'elle a dû accepter pour vivre. Mais ensuite, qu'a-t-elle fait? Comment s'est-elle révélée? Comment a-t-elle relevé la France de l'abaissement où elle l'avait trouvée, et d'où elle-même était sortie? Quels succès a-t-elle remportés au dehors et au dedans? Quelles victoires a-t-elle obtenues? Quels lauriers a-t-elle cueillis? L'impérialisme du gouvernement républicain nous a laissé expulser de l'Egypte et a fait massacrer nos soldats au Tonkin : sont-ce là les brillants exploits dont on veut faire honneur à la statue du Château-d'Eau?

En fait de triomphes, nous n'en voyons guère qu'un seul que l'on puisse mettre à l'actif de la République : c'est celui qu'elle

a remporté sur les congréganistes, sur les Frères de la doctrine chrétienne, sur les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, et enfin sur les aumôniers des hôpitaux. Ah ! il faut en convenir, elle a fourni là une campagne brillante : elle a même livré aux Prémontrés et aux Bénédictins des assauts qui méritent d'occuper une place distinguée dans les annales militaires. C'est sans doute à ces hauts faits qu'a songé le Conseil municipal de Paris quand il a parlé de la gloire de la République; et son vif regret aura été sans doute que, dans cette guerre contre les congrégations religieuses, l'on n'ait pas pris à l'ennemi quelques canons dont on eût employé le bronze pour faire la statue. La parodie de la grande légende napoléonienne aurait été complète; et le Conseil municipal n'aurait plus rien à envier au vainqueur d'Austerlitz.

La préoccupation du jour c'est la maladie, qu'on dit « incurable », de M. le comte de Chambord.

Cette maladie « incurable », c'est la mort du comte de Chambord à brève échéance; et la mort de M. le comte de Chambord constituera un événement d'une très-grande importance politique. Tout le monde est d'accord là-dessus, et les adversaires eux-mêmes de toute monarchie le confessent sans difficulté.

Cependant, il est un point sur lequel on ne s'entend pas. La disparition du chef de la Maison de France sera-t-elle favorable ou non à la consolidation de la République? A ce sujet, nous ne voulons pas exprimer notre opinion. Nous aimons mieux reconnaître que tous, amis et ennemis de la Royauté, font un grand éloge de l'auguste malade. Témoin le langage tenu par M. Weiss :

« Henri de Bourbon possédait l'une des qualités que la France, de nos jours, doit le plus souhaiter trouver dans un chef de l'Etat français. Non-seulement il était lui-même intègre, mais, roi réel, il eût su faire que tout le monde, autour de lui et

dans le gouvernement, le fût comme lui. Il détestait, de toute la haine d'une âme vertueuse et droite, les faiseurs, les gens d'intrigue et les maltôtiers, qui sont les trois pestes de la France contemporaine. Et c'est peut-être cet instinct dominant d'honnêteté, qu'on lui connaissait trop, qui a été le principal obstacle au succès de la restauration royale en 1873 ! Le maréchal de Mac-Mahon était si peu gênant ! »

Les éloges qui, de toutes parts, se produisent autour de l'agonie du comte de Chambord, sont précieux pour sa mémoire; et si nous assistons à la fin d'une race royale dont les infortunes ont égalé la gloire, ce n'est pas peu de signaler le courant d'hommages qui se produisent pour saluer cet autre fils de saint Louis qui, après cinquante ans d'exil, va à son tour monter au ciel.

Ce spectacle a bien sa grandeur, et nous avons lieu d'en être fiers.

Maladie de M. le comte de Chambord.

Les nouvelles parvenues de Frohsdorf jusqu'à samedi présentaient tour à tour de poignantes angoisses et de suprêmes espérances.

Les informations pouvaient être classées en deux catégories : les unes qui n'accusent aucun changement dans l'état de M. le comte de Chambord; les autres qui constatent une réelle amélioration.

La dernière dépêche, datée du 7 juillet, 3 h. 46 soir, portait :

« La dyspepsie continue. Etat de Monseigneur n'a pas changé depuis hier.

» Baron de RAINCOURT. »

Celle d'hier dimanche est meilleure :

« Neustadt, 9 h. 50, matin.

» Après-midi d'hier bonne.

» Nuit sans sommeil, mais sans souffrances.

» Une lente amélioration continue à se manifester; cependant tout danger n'a pas encore disparu.

» Signé: RAINCOURT. »

M. le marquis de Dreux-Brézé veut bien nous communiquer le télégramme suivant, qui lui a apporté la nouvelle de l'arrivée et de la réception à Frohsdorf de M^{re} le comte de Paris, M^{re} le duc de Nemours et M. le duc d'Alençon :

« Neustadt, 7 juillet, 7 h. soir.

» M^{re} comte de Paris, M^{re} duc de Nemours, M^{re} duc d'Alençon viennent d'être reçus par M. le comte de Chambord; l'entrevue n'a pu être longue, vu l'état de fatigue de Monseigneur, mais elle a été très-cordiale, et les Princes quittent Frohsdorf fort touchés de l'accueil qu'ils y ont reçu.

» Baron de RAINCOURT. »

(Voir aux Dernières nouvelles.)

Chronique générale.

CONSEIL DES MINISTRES.

Le conseil s'est réuni samedi à l'Elysée, sous la présidence de M. Grévy. La séance a été presque exclusivement consacrée à l'examen des questions que soulève le projet de budget extraordinaire pour 1884. Le gouvernement a l'intention de déposer ce budget au cours de la discussion des conventions de chemins de fer. Ce budget sera dressé dans la prévision où les conventions seront ratifiées par la Chambre; par conséquent, il sera déchargé de la construction de la plupart des lignes nouvelles de chemins de fer.

Le conseil s'est ensuite occupé de la proposition d'amnistie que va déposer l'extrême gauche. Il a été décidé que l'on demanderait, au moment du dépôt (qui aura lieu aujourd'hui), la discussion immédiate de la proposition, afin de ne pas ajourner la décision et de mettre un terme instantanément à l'espèce d'agitation qu'on essaye de créer

21 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

EDITH SARMANY

Par Marie DE BESNERAY.

CHAPITRE VII

L'ÉPREUVE

Dans la salle hermétiquement close à cause de la chaleur, M^{lle} Marthe boit lentement une tasse de café.

Deux grands fuschias placés devant les fenêtres jettent leurs notes éclatantes dans cette demi-obscurité, et un rayon de soleil, glissant par la porte, fait étinceler la carafe à facettes et la cafetière de métal.

M^{lle} Dessaux a toujours le visage tranquille, la voix douce, les habitudes régulières.

Depuis trente ans elle prend son café seulement le dimanche, en compagnie d'Augustine, qui a, ce jour-là, l'honneur de s'asseoir près de sa maîtresse. On parle du sermon du matin, de la naissance ou du décès de la semaine; et tandis que M^{lle} Marthe songe à son frère, la servante entame une digression sur le sucre, pèse les morceaux et va enfin offrir le plus petit à un affreux perroquet vert qui s'égosille sur un perchoir.

— Vous ne remarquez pas que M^{lle} Edith a du chagrin, mademoiselle? interrogea tout à coup Augustine avec cette familiarité qu'exaltaient de longues années de dévouement.

— Du chagrin? Tu te trompes.

— Rapportez-vous en à moi, mademoiselle, la peine existe. Au commencement de son installation chez nous, M^{lle} Sarmany travaillait avec courage; des nuages lui glissaient sur l'âme, comme on dit dans mon pays, mais la gaieté revenait... Dès que la petite comtesse écervelée l'a reconnue, tout a changé... et depuis trois semaines que M^{lle} Edith, par caprice, s'entête à ne pas retourner là-bas, elle dépérit à vue d'œil.

M^{lle} Dessaux ne prêtait d'abord à ce bavardage qu'une attention fort médiocre; frappée ensuite d'une idée subite, elle quitta la table, et monta près de l'orpheline, retenue dans sa chambre par un malaise.

Depuis sa dernière promenade interrompue par l'orage, Edith, en effet, n'avait pas reparu au Val-Rémy.

Trop innocente pour prévoir le mal, sûre d'elle-même, attirée en même temps par un charme magnétique, elle acceptait sans scrupule les invitations de son amie, n'imaginant pas que le comte de Morcerf, lié désormais par un serment irrévocable, lui parlerait jamais de son amour.

Ce rappel au passé, si furtif qu'il fût, l'effraya;

elle comprit, non sans une mortelle douleur, qu'elle devait fuir Lionel et étouffer avec énergie, dans son propre cœur, cette image vivace, cette tendresse troublante et condamnée.

Une fois encore elle se replongea dans l'étude, et demanda l'oubli à cette source pure.

Livrée à elle-même, elle était soutenue par la foi, qui, réveillée dans l'épreuve, dissipait les sophismes de la passion, l'entraînement des sens, et lui montrait, à la lueur d'une clarté plus haute que les raisonnements humains, le seul, l'unique sentier qu'une femme puisse suivre pour rester à la hauteur de sa mission et de sa propre estime : le sentier du devoir.

Elle luttait. Si la volonté la soulevait par instant, la chair criait, et les lèvres, brûlées par cette inextinguible soif de bonheur dont nous sommes tous altérés, Edith meurtrie, mais jamais découragée ni hésitante, soutenait héroïquement la bataille des forts.

M^{lle} Dessaux, pâlie par l'émotion, car son instinct de femme lui révélait le drame intime et obscur qui se jouait près d'elle, s'approcha de l'orpheline et lui demanda avec compassion :

— Vous souffrez?

Edith leva la tête; son cœur comprimé depuis trop longtemps débordait.

— Oh ! oui, répondit-elle, beaucoup.

Elle lui raconta alors ses épreuves et ses décep-

tions depuis le projet de la baronne de Rueil de la marier à Lionel, jusqu'à la scène de l'hôtel de Morcerf. Elle n'omit ni sa joie confuse causée par la lettre et le retour du comte, ni aucune des émotions voilées et vibrantes, douloureuses et douces, qui traversent l'amour sincère et digne.

Marthe écoutait les paupières humides.

Les phrases brèves de la pauvre enfant ressuscitaient son propre passé, et lui rendaient les sensations fugitives et depuis longtemps oubliées de sa vingtième année.

— Dieu nous a donné le pouvoir de disposer de notre destinée, ma chère Edith, fit-elle avec une gravité maternelle, et si la volonté chancelle lorsqu'il s'agit de combattre, ce n'est cependant pas une œuvre impossible. Vous étiez riche, adulée; une route large et facile s'ouvrait devant vous... le malheur, en bouleversant votre existence, vous interdit désormais d'aspirer à la félicité entrevue.

— Je le sais, ma résolution est prise, je ne retournerai jamais au Val-Rémy... seulement j'en mourrai...

— Non, ma fille, vous ne mourrez pas, vous ne vous laisserez même pas envahir et dominer par le désespoir.

— Ma vie n'est-elle pas perdue? Que ferai-je?

— Vous travaillerez. Vous chercherez un autre aliment plus sain et plus fort que les joies perdues; vous découvrirez une route nouvelle, plus difficile

autour de cette question. Enfin le conseil s'est occupé de la question de l'heure de la revue du 14 juillet, à raison des réclamations formulées par certains députés. Le conseil n'a pu modifier ses résolutions antérieures, à cause des engagements pris et des difficultés d'exécution.

La revue reste donc fixée à 2 heures.

On lit dans le *Progrès militaire* :

« Nous n'aimons guère la sensiblerie et nous n'avons aucune tendance à y sacrifier. Ainsi, il ne nous viendra jamais à l'esprit de critiquer les fatigues imposées aux troupes quand elles résultent de réelles nécessités. Mais il est des fatigues improductives; telles sont celles que vont avoir à supporter les régiments qui, pour la récréation des Parisiens, viendront de vingt kilomètres, sous un ciel de feu, assister à la revue du 14 Juillet. Il est malheureusement à prévoir que si, à cette date, la chaleur est aussi accablante que dans ces derniers jours, un certain nombre d'hommes succomberont inutilement à la peine. Nous pensons qu'on pourrait éviter, pour les troupes venant de loin, les dangers d'une marche pénible en les faisant transporter par les voies ferrées jusqu'aux environs du champ de courses; débarquées sur divers points, à Suresnes, à la Porte-Maillot, à Passy, elles se rendraient de là sur le terrain.

» La question nous paraît mériter un sérieux examen. »

On lit dans le *Moniteur universel* :

« Nous avons déjà vu comment le gendre du Président de la République s'y prend pour recruter des abonnés à son journal la *Petite France*; nous apprenons maintenant, par quelques-uns de nos confrères de province, les moyens qu'il emploie pour racoler des acheteurs au numéro. Il a lâché dans plusieurs de nos départements de l'Ouest des bandes de camelots qui parcourent les villes, les communes et les hameaux en criant à tue-tête, outre le titre du journal, une poignée de nouvelles vraies ou fausses avec lesquelles il espère exciter la curiosité du public.

» Ainsi, ces jours derniers, ils ont essayé de battre monnaie avec l'annonce de la mort du comte de Chambord, ils en ont rebattu les oreilles des habitants de Tours et de Nantes, c'est le *Phare de la Loire* et le *Journal d'Indre-et-Loire* qui le constatent, et lorsque des citoyens honorables ont voulu leur imposer silence, ils les ont grossièrement insultés.

» On s'est plaint aux sergents de ville, aux commissaires de police, mais sans le moindre succès; les agents du gendre de M. Grévy sont sacrés et ont le droit d'outrager impunément les gens paisibles.

» Qu'est donc M. Wilson pour jouir de pareils privilèges? Quelle haute dignité lui a conféré son mariage avec M^{lle} Grévy, pour que tous les fonctionnaires courbent la tête devant lui et craignent d'encourir sa colère? Les républicains ont fait des gorges chaudes à propos de la situation qu'occupaient sous

la monarchie les princes du sang et les alliés de la famille royale; et voilà qu'ils souffrent aujourd'hui qu'on établisse au profit du gendre du Président des prérogatives dont n'ont jamais joui les Bourbons ni les Bonaparte. Ce n'était point la peine de se vanter d'avoir établi l'égalité devant la loi, pour la laisser violer par M. Wilson. »

La dot de Marguerite Wilson grossit tous les jours. La conversion du 5 0/0 a produit de jolis bénéfices à papa, et grand-père continue à s'arrondir et à donner dans le bâtiment.

L'architecte de M. le Président a convoqué tout récemment plusieurs entrepreneurs de charpentes, pour leur proposer de participer à la construction d'un nouvel immeuble, rue Fortany, qui est évalué, pour le moment, à un million cinq cent mille francs.

Ces entrepreneurs ont refusé de signer le marché qui leur était soumis, à cause des trop grands rabais qu'on leur imposait.

(*Journal d'Indre-et-Loire.*)

L'ÉDUCATION DES FILLES.

L'*Osservatore romano* du 3 juillet publie le texte du discours prononcé par Sa Sainteté, en réponse à l'adresse des maîtresses et des élèves du couvent du Sacré-Cœur de la Trinité du Mont.

Nous recommandons les passages suivants aux partisans de l'éducation des filles d'après le système des Paul Bert et C^{ie} :

« ... Oh! combien il est à désirer, de nos jours, que le bienfait de l'éducation chrétienne s'étende largement aux jeunes filles, aussi bien à celles de la plus haute que de la plus humble condition sociale! Dans les desseins de la Providence, la femme est destinée à être, pour la famille humaine, une aide très-puissante en vue de faire le bien; mais pour s'élever à une si haute fonction, il faut qu'une éducation saine et sage forme en temps opportun son esprit et son cœur. Formée d'après les principes de la religion catholique, laquelle seule lui a rendu ses vrais droits et l'a replacée dans son poste d'honneur, la femme sera, dans la famille, la mère sagace, soutien et sécurité de la maison; dans la société, elle sera, par l'exemple, par la parole, par la charité bienfaisante et patiente, l'inspiratrice féconde des œuvres vertueuses et saintes. Au contraire, là où son éducation se sépare des enseignements de l'Évangile, la femme sera une occasion funeste de corruption et de ruine dans la famille, et, par la famille, dans la société.

» Voilà pourquoi les fils des ténèbres veulent, à tout prix, que l'éducation des jeunes filles ne s'inspire plus et ne se conforme plus aux maximes et aux enseignements de la religion catholique, et qu'elle ne soit plus sujette à la maternelle vigilance de l'Église. Voilà pourquoi, par de larges et fallacieuses promesses, ils s'étudient à exciter dans leurs âmes la vanité et à leur inspirer un senti-

ment d'indifférence pour la foi de Jésus-Christ, et d'aversion pour les lois saintes et sévères de sa morale.

» Vous voyez par là, très-chères filles, la grande importance de l'éducation chrétienne et le devoir très-étroit qui vous incombe d'y être sérieusement attentives. Heureuses, vous qui avez la fortune d'être confiées à des directrices et à des maîtresses aussi habiles et aussi sûres que le sont les religieuses du Sacré-Cœur; heureuses serez-vous si vous savez en profiter pour votre grand avantage. Ayez toujours présent à vos esprits le bien considérable que chacune de vous peut faire et dans l'intérieur de la maison domestique et au dehors, et appliquez-vous, pendant ce temps d'études, à vous rendre capables de l'accomplir.

» Appliquez-vous avec zèle aux études; enrichissez votre esprit de toutes ces connaissances utiles que l'on réclame de vous et qui s'accordent avec votre condition. Mais qu'à cette instruction copieuse et saine soit toujours jointe l'éducation du cœur, la pratique d'une piété profonde et éclairée, l'acquisition des vertus et, par-dessus tout, la sainte crainte de Dieu. Aimez l'esprit de discipline, appliquez-vous constamment à vous vaincre vous-mêmes et à triompher des mauvais penchants de la nature. Et tout cela à la lumière de la foi, avec les grands secours et l'aide puissante que l'Église vous prépare, suivant l'exemple lumineux de vos maîtresses et des autres qui vous ont précédées dans cette belle lutte et en ont glorieusement cueilli la palme. Ainsi vous serez à couvert des tromperies et des embûches qui certainement vous attendent dans le monde, et vous aurez la douce consolation d'avoir travaillé à votre bien et au bien d'autrui..... »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 7 juillet.

La Bourse est ferme. Rentes et valeurs sont en avance: le 3 0/0 à 78.15, l'amortissable à 80.30 et le 5 0/0 à 108.60.

La Banque de France cote 5,245.

Le Crédit Foncier qui cotait hier 1,290 (coupon de 27 fr. détaché), cote aujourd'hui 1,285. Les Obligations Foncières Nouvelles sont toujours très-fermes à 346 les libérées et à 345 les non libérées.

Le Suez et l'Égypte qui en ce moment attirent l'attention de tout le monde sont plus fermes. Nous avons déjà dit précédemment que nous pensions que la hausse actuelle était exagérée, étant donné les diminutions éventuelles des tarifs et les charges que la construction d'un second canal apporterait à la compagnie. Nous renvoyons nos lecteurs à l'étude publiée par le *Financier des Communes* et qui fournit sur le canal de Suez une quantité de renseignements aussi convaincants qu'intéressants.

L'Égypte s'inscrit à 356 et bon nombre de capitalistes français et anglais profitent de la réaction qui s'est produite dernièrement sur ces titres pour en faire provision.

Le reste du marché est ferme: la Banque de Paris à 1,007, le Lyonnais à 555, et la Société Générale à 527.

Les chemins sont bien tenus: le Lyon à 1,418, le Midi à 1,150, le Nord à 1,882, l'Orléans à 1,245.

Le Gaz est ferme à 1,395 et les Omnibus réactionnent à 1,250.

et plus âpre peut-être, mais qui vous conduira, elle aussi, non sans douceur, vers le but suprême.

Lorsque les deux femmes descendirent, Edith paraissait presque gaie, et toute l'après-midi elles errèrent entre les plates-bandes de légumes, dans le jardin embaumé par les roses et les œillets.

— Dans une semaine les vacances! L'école fermée, nous partons pour Paris, mignonne, disait M^{lle} Marthe, je veux connaître votre famille.

— Pauline sera bien contente.

Le sévère et sympathique visage d'Henry se dressa alors devant la jeune fille et sembla l'inviter à venir bien vite, près de son pauvre et honnête foyer, oublier tous les mauvais rêves.

Elle songeait à ces choses, quand le galop précipité d'un cheval retentit dans la campagne somnolente.

A ce bruit familier, Edith se troubla.

Depuis l'interruption de ses visites au château, M. de Moreerf traversait Villiers tous les jours sous les prétextes les plus divers: tantôt il avait besoin à la gare, tantôt à la poste, et, en réalité, son seul but était de stationner devant la maisonnette de M^{lle} Dessaux et d'apercevoir Edith.

— Ne recevez pas, Augustine, ordonna l'institutrice.

La servante s'acquitta en grognant de cette commission, car elle se montrait très-fière des visites du comte; celui-ci ne réprima pas un geste d'im-

patience, cingla son cheval d'un vigoureux coup de cravache, et disparut bientôt dans un tourbillon de poussière.

CHAPITRE VIII

L'INCENDIE

La soirée se préparait si radieuse, que M^{lle} Marthe, pour distraire sa jeune amie, lui proposa de sortir.

Elles prirent à travers champs, tournèrent le cimetière, et s'engagèrent dans un des chemins rocailleux qui conduit à la Marne.

M^{lle} Dessaux s'arrêta devant une mesure isolée, disant :

— Avancez un peu, chère petite; je vous rejoins dans quelques minutes. J'ai promis à une pauvre femme de la rassurer au sujet de son enfant atteint d'une éruption contagieuse.

M^{lle} Sarmany obéit et marcha lentement au bord de la rivière sur le sol spongieux semé de fleurs.

A droite, au-dessus d'un talus revêtu de gazon, des peupliers élancés d'un jet leurs troncs minces; à gauche, la Marne s'allonge entre les joncs et les glaïeuls, azurée, rayonnante, reflétant les nuages fuyant par troupes comme de gros oiseaux silencieux.

En face, la forêt emplît l'horizon, et le soleil pique de pourpre les cimes lointaines. Des trains de bois descendent le courant; des bergeronnettes

chantent dans les roseaux; des libellules, frôlant les nénuphars qui frangent la rive, jettent une ombre légère sur l'eau profonde et bleue, pareille à un ciel d'Italie.

Edith, assise au pied d'un arbre, rêvait bercée par le murmure des flots, alternant avec le bruissement des cigales qui chantaient dans les blés.

Une demi-heure s'écoula, M^{lle} Marthe n'apparaissait pas, et la jeune fille s'absorbait dans cette contemplation de la nature qui apaise si bien toutes nos fièvres...

Le crépuscule tombait, et entre les tiges des fougères et des graminées, dans les fourrés, les prairies, les bois, dans les bas-fonds humides, sous les dômes des chênes, elle sentait partout des milliers d'êtres s'agiter et vivre pendant qu'un air chaud, parfumé, l'enveloppait comme une caresse. Un pas foula l'herbe.

— Enfin, mademoiselle Marthe!

Edith se retourne pour lui sourire, un cri meurt sur ses lèvres: le comte de Moreerf se tient devant elle.

Ils restèrent muets l'un et l'autre.

— J'ai eu l'honneur d'aller chez vous tantôt, mademoiselle, commença Lionel d'un ton mal assuré; ne vous ayant pas rencontrée, j'y suis retourné ce soir. Hélène s'afflige de votre abandon... veuillez m'apprendre si ma présence vous empêche de venir au château?

Chronique militaire.

On écrit de Tours, le 5 juillet, au *Progrès militaire* :

« Le général de division Frémont vient de passer l'inspection générale du 18^e bataillon de chasseurs et a adressé à tous les officiers de chaudes félicitations.

» En ordre serré, le bataillon manœuvre avec une précision et une énergie admirables; en terrain varié, les officiers dirigent leurs chasseurs avec initiative et sang-froid. C'est au pas gymnastique que les compagnies se déploient, se rallient et se portent en avant. Les hommes apportent dans toutes les manœuvres de l'entrain et de la gaieté.

» Une même compagnie a fait les exercices du bâton et de la boxe, et les manœuvres du canon et de la pompe; le tout a été parfaitement exécuté; on n'entend que des commandements et chaque homme sait bien ce qu'il doit faire.

» Le 18^e bataillon de chasseurs est maintenant parfaitement entraîné et doit être compté parmi les corps les mieux instruits de notre armée. — C'est au colonel Prax que revient l'honneur d'avoir formé cette troupe d'élite. »

Les « alertes », quand on n'en abuse pas, sont un excellent exercice, surtout dans les camps et places fortes. Les « anciens » qui ont servi sous Castellane se rappellent combien le vieux maréchal prodiguait la « générale » et « les attaques du camp ». C'était passablement ennuyeux, mais l'instruction ou plutôt l'éducation militaire y gagnait fort. Dans nos places de l'Est, ces exercices, qui n'ont, du reste, jamais cessé d'être réglementaires, bien que tombés un peu trop en désuétude, s'exécutent en ce moment sur une assez grande échelle. Ainsi, lundi dernier, à Verdun, une alerte a été donnée vers trois heures du matin, par le canon de la citadelle, aux troupes de la garnison. Les troupes sont sorties de la place et se sont dirigées vers les hauteurs au nord et à l'est de la ville où elles ont occupé leurs positions de combat. Entre 8 et 9 heures, elles rentraient dans les casernes.

Chronique Locale et de l'Ouest.

La France entière est en prières, et nous avons dit que Saumur s'y associerait. Nous n'avons pas été déçu: ce matin, à 8 heures, une assistance inaccoutumée se pressait dans le sanctuaire de Saint-Pierre pour entendre la messe et prier pour M. le comte de Chambord.

Ce n'est pas la première qui ait été dite à cette intention; nous apprenons que plusieurs personnes ont déjà fait dire des messes particulières.

Partout on considère que le bonheur de la France est attaché à l'existence du comte

Elle n'eut pas la force de répondre.

— Vous le voyez, reprit-il avec animation, vous délaissiez ma sœur à cause de moi... Eh bien! je vais partir, je pars dès demain... de loin votre haine me sera plus facile à porter...

— Je ne hais personne.

— Vous ne cessez de me le prouver pourtant. Moi, je n'ai pas le courage de m'éloigner, parce que j'ai une grâce, un pardon à implorer... oui, le pardon de cette minute d'égarement, où désespéré, fou, j'ai prononcé des paroles indignes de vous... Soyez bonne, Edith, au nom de notre amitié d'autrefois, pardonnez-moi!

Et, ployant le genou, il s'inclina devant elle. Edith, appuyée à un peuplier, les yeux obscurcis de larmes, les essuya d'un geste machinal, et sa main retombant sans qu'elle y prit garde sur la tête de Lionel, s'y oublia une seconde.

— Relevez-vous, monsieur le comte, dit-elle d'une voix extrêmement douce quoique empreinte de dignité, je vous pardonne puisque vous y tenez... Je vous supplie désormais de ne plus troubler ma vie de travail; les plaisirs du Val-Rémy sont incompatibles avec les humbles fonctions que je remplis...

Elle fit une pause pour respirer.

— Nous ne nous reverrons plus... ajouta-t-elle avec effort, seulement, il y aura dans ce hameau une pauvre fille qui priera pour vous...

de Chambord. Bien que les dernières nouvelles constatent que le danger est toujours très-grand, elles permettent cependant quelque espérance.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

« L'apparition certaine du phylloxera dans les cantonnements de Martigné-Briand, Machelles et Gonnord, coïncide avec une végétation générale des plus luxuriantes. Depuis le néfaste hiver de 1879-80, on n'avait pas vu les vignes aussi belles. Non que la préparation de la vendange soit abondante, surtout dans les vignes blanches, mais les sarments sont vigoureux, les pampres verts, les grappes bien attachées, bien formées; la floraison, malgré quelques jours de mauvais temps, s'est effectuée dans de bonnes conditions; il y a peu de coulure. »

En raison de la fête du 14 juillet, qui tombe samedi prochain, le marché de Saumur sera, dit-on, avancé d'un jour, et aurait lieu vendredi 13.

L'ÉCRÉANCE DU 13 JUILLET. — Voici la question à l'ordre du jour :

« La fête du 14 juillet tombant cette année un samedi et le lendemain étant un dimanche, cela fait deux jours de fête de suite, d'où il résulte que les effets échéant le 14 et le 15 juillet devront être payés le 13. Jusque-là pas de doute possible; mais la Banque retournera-t-elle à ses débiteurs, dès le 13 au soir, les effets qui lui seront revenus impayés, ou bien les gardera-t-elle jusqu'au 16 au matin, et les débiteurs auront-ils la faculté de pouvoir encore s'acquitter à cette date? »

Il ne saurait y avoir de doute à cet égard. Il se passera le 13 et le 16 juillet ce qui se passe toutes les fois qu'une fête mobile légale arrive un samedi.

L'effet échéant le dimanche est présenté le vendredi, mais le protêt n'est fait que dans l'après-midi du lundi.

Il en sera de même pour les échéances des 14 et 15 juillet.

On présentera l'effet le vendredi 13, et on aura jusqu'au lundi 16, avant midi, pour le retirer chez l'huissier.

THÉÂTRE DE SAUMUR.

Jusqu'ici, la saison théâtrale d'été nous a procuré des soirées charmantes, aussi remarquables par la composition des spectacles que par le talent incontestable de la plupart des interprètes.

Nous avons eu :

1. Le *Roi s'amuse* (M. Talbot et sa troupe);
2. Les *Effrontés*, sous la direction de M. Marck;
3. *Formosa*, avec M^{lle} Tessandier, MM. Chelles et Paul Alhaiza;
4. La relation de voyages de M. Edgar La Selve;
5. *Ne divorçons pas* et le *Neveu de Satan*.

— Ainsi tout est fini, murmura Lionel avec amertume, je vais retomber dans la nuit, glisser dans un abîme dont les profondeurs m'épouvantent... Un abîme dans lequel je ne pourrai même plus penser à vous... Tout est donc néant et mensonge?... Oh! Edith, pourquoi ne m'avez-vous pas aimé?...

Une rumeur étrange, prolongée, qui grossissait de minute en minute, vint interrompre Lionel.

Une grande lueur parut soudain entre les arbres, au-dessus de Villiers, embrasant le village, les champs, le ciel...

L'église brillait d'un éclat fantastique; on l'eût dite éclairée aux feux de Bengale, et la clameur montait, montait toujours.

— Le feu! s'écria M^{lle} Sarmany.

Les cloches, battant le tocsin, s'ébranlaient une à une; la sonnerie, d'abord indécise, coupée de repos, s'éleva, s'enfla, et remplit bientôt l'espace d'appels réitérés et pressants.

Les jeunes gens marchaient vite. M. de Morcerf, emporté par son impétueuse tendresse, s'exaltait et plaidait la cause de son amour avec des cris de désespoir, de révolte, de prière. Edith, troublée, assaillie par la terreur, par une joie inavouée, répondait à peine, et hâtait févreusement le pas, l'œil fixé sur le brasier.

Tantôt les flammes s'élevaient en colonnes; tantôt, secouées par le vent, elles s'éparpillaient et

retombaient en pluie de feu.

Des imprécations, des ordres brefs, le tumulte inséparable d'un sinistre, dominait le fracas des plafonds qui s'effondraient, des murs qui croulaient.

Derrière eux, au contraire, tout reposait dans une paix solennelle.

Les oiseaux dormaient dans les taillis et sur les branches, la lune large, éclatante, traçait sur la Marne son sillage d'argent, et regardait couler la rivière paisible et éternelle comme elle.

(A suivre.)

MARIE DE BESNERAY.

« A Pâques ou à la Trinité ». Tout le monde connaît ce dicton, mais quelle est son origine? Les lecteurs du *Jeune Age illustré* l'apprendront par le n° 132, du 1^{er} juillet. Ils trouveront dans ce même numéro la fable la *Cigale et la Fourmi*, mise en musique avec accompagnement facile pour piano, par M^{lle} Carissan, qui rédige dans le journal le cours de musique et d'harmonie. Le calendrier raconte l'histoire des sept frères Macabées; une notice sur Lullu fournit la suite des *Enfances célèbres*. La comédie enfantine, composée par M^{lle} Vattier, est continuée ainsi que les *Mémoires de Finette*; et le courrieriste enseigne à ses lecteurs à distinguer les chevaux de robes différentes: alean, bais, reuans, pie, aubères, etc. Abonnement: un an, 10 francs; chez Palmé, 76, rue des Saints-Pères; un numéro 15 centimes.

Le mardi 24 juillet, M^{lle} Sarah Bernhardt interprétera sur le théâtre de Tours *Fedora*, de M. Victorien Sardou, le grand succès du Vaudeville.

A côté de la grande artiste, joueront les créateurs des principaux rôles au Vaudeville: MM. Pierre Berton et E. Vois; M^{lle} Marie Kolb, la sympathique artiste, remplira le rôle de la princesse Olga.

Voici les vers de M. Ducau, conseiller de préfecture, qui ont été lus mardi dernier au Grand-Théâtre d'Angers par M. de Féraudi, à la représentation au bénéfice des victimes de la Papierie :

LE 4 JUIN 1883.

Passants, découvrez-vous; c'est dans cette carrière Qu'ils sont sous des débris d'ardoise ensevelis ! Parlez plus bas; respect à ce noir cimetière De ces vaillants obscurs par la mort ennoblis !

Ils ne se doutaient point, au fond de ces abîmes, Travaillant sans relâche aux lueurs du flambeau, Ils ne se doutaient point, courageuses victimes, Que de leurs rudes mains ils creusaient un tombeau.

Tels de hardis soldats à leur poste fidèles, Luttant pour leur pays, tombent au champ d'honneur : Tels ces braves mineurs, héroïques modèles, Sont tombés, eux aussi, sur le champ du labeur !

C'est fini maintenant; et dans l'immense gouffre Ils dorment à jamais de leur dernier sommeil ; Mais s'il est du bonheur là-haut pour ce qui souffre Ici-bas, plus de pleurs; envions leur réveil !

Honneur à ces martyrs du travail, de la peine, Citoyens valeureux qui, bravant les ennuis D'une existence, hélas ! de dangers toujours pleine, Passent leurs plus beaux jours dans d'éternelles nuits !

Ne les oublions pas; que dans cette carrière Qui les ensevelit, s'élève un monument ; Et qu'un jour leurs enfants, à genoux sur la pierre, Viennent là du devoir chercher l'enseignement.

En vain, pour les sauver d'un trépas si terrible, Leurs compagnons ont fait de sublimes efforts, Ayant peut-être au cœur cette pensée horrible Que dans ces profondeurs ils n'étaient pas tous morts ?

Qu'ils reposent en paix..... Mais songeons aux familles Heureuses hier encore, qui pleurent aujourd'hui ! Séchons ces pleurs; offrons, à leurs fils, à leurs filles, Orphelins désormais, un généreux appui.

Oh ! ne les laissons pas connaître la misère ; Qu'ils ignorent toujours les horreurs de la faim ! L'infortuné qui souffre est ici-bas un frère A qui dans la douleur on doit tendre la main.

Que la fraternité préside à cette fête ; Que, selon ses moyens, chacun verse un peu d'or, Pour les bienfaits toujours que notre âme soit prête, Des pauvres malheureux adoucissons le sort !

Donnons, donnons beaucoup, et sous le toit de chaume Nous serons honorés et nous serons bénis : Accordons la pitié que l'homme doit à l'homme, Et pour faire le bien restons toujours unis.

Déployons le drapeau de la charité sainte, Que tout front, humble ou fier, s'incline à son aspect, Que chez nos ennemis, loin d'inspirer la crainte, Il inspire aujourd'hui sympathie et respect.

Qu'on dise : Ce n'est plus ce drapeau qui naguère Parcourait l'univers, semant partout l'effroi, C'est le drapeau de paix, non le drapeau de guerre ; C'est l'étendard béni de l'honneur et du droit.

Autour de ce drapeau qui secourt l'infortuné, Groupons-nous et marchons, Français, avec fierté ; Que dans ses plis il ait pour devise commune : « Egalité, Devoir, Travail et Liberté ! »

C. DUCAU.

Publications de mariage.

Adrien Parmantier, ferblantier, de Fontevault, et Pauline Delhumeau, couturière, de Saumur.

Alphonse Gasté, instituteur, de Saumur, et Marie-Augustine Beulé, sans profession, de Saint-Lambert-des-Levés.

Adolphe Jamain, tailleur de pierre (veuf), et Fanny Goriau, couturière, tous deux de Saumur.

État civil de la ville de Saumur Du 1^{er} au 30 juin 1883.

(Suite et fin.)

DÉCÈS.

Le 1^{er}. — Louis-Joseph Breton, cultivateur, 73 ans, rue de Fossat.

Le 2. — Léonie Massot, 8 ans, rue du Bellay; — Marguerite Laigle, rentière, 75

ans, veuve François Teniron, rue du Pres-soir-Saint-Antoine.

Le 3. — Henri Bouiller, tailleur de pierres, 84 ans, à l'Hospice.

Le 4. — Eugène Nouri, 2 mois, rue Notre-Dame.

Le 7. — Marie Lestume, sans profession, 85 ans, épouse Auguste Trumeau, à l'Hospice.

Le 8. — Jean Bastard, tripiier, 69 ans, rue de la Visitation; — Louise Avril, 2 mois, rue de Fenet.

Le 10. — Jeanne Dupuy, journalière, 83 ans, veuve Pierre Paviot, place Saint-Michel.

Le 12. — François Fournier, journalier, 30 ans, à l'Hospice.

Le 13. — Isidore Guillemé, 18 mois, rue Notre-Dame; — Maurice Chesneau, 4 ans, rue du Temple.

Le 16. — Marie-Louise Kapp, 15 mois, rue d'Orléans.

Le 18. — Jeanne-Marie Fautras, couturière, 53 ans, épouse André Bazille, à l'Hospice.

Le 21. — Germain Deruet, 2 mois, rue de Fenet; — Marie Ferrando, 2 mois, rue Nationale.

Le 22. — Eugène Carry, serrurier, 58 ans, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Le 25. — Adrien Montigny, tailleur de pierres, 53 ans, à l'Hospice; — Louise Bellemère, sans profession, 82 ans, épouse Pierre Redoutier, rue de Bordeaux.

Le 26. — Edouard Fouin, 2 ans 1/2, quai de Limoges.

Le 27. — Louise Ragneau, aubergiste, 52 ans, épouse Adrien Giraud, rue du Petit-Maure; — Désiré-Marie Mesnel, propriétaire, 80 ans, Grand'Rue.

Le 28. — Théodore Lefrileux, corroyeur, 67 ans, à l'Hospice.

Le 29. — Georges Billoteau, 2 ans, rue Saint-Nicolas; — Claude-Nicolas Thomas, retraité, 47 ans, rue du Portail-Louis.

Faits divers.

STATISTIQUE DU CHOLÉRA. — 9 départements n'ont jamais été atteints par les épidémies de choléra; ce sont: le Cantal, la Corrèze, la Creuse, la Dordogne, le Gers, les Landes, le Lot, la Lozère, les Hautes Pyrénées; 19 l'ont été une fois: l'Ariège, l'Aude, l'Aveyron, la Corse, la Haute-Garonne, le Jura, la Loire, la Haute-Loire, le Lot-et-Garonne, les Basses-Pyrénées, les Pyrénées-Orientales, le Rhône, la Saône-et-Loire, la Sarthe, le Tarn-et-Garonne, le Vaucluse, la Vienne et la Haute-Vienne; 6 l'ont été deux fois; 38 trois fois; et enfin 12 quatre fois.

Voici l'âge respectif des 182 enfants qui ont perdu la vie dans la catastrophe du théâtre de Sunderland, le 16 juin dernier:

2 étaient âgés de 3 ans; 6 de 4 ans; 8 de 5; 22 de 6; 32 de 7; 43 de 8; 24 de 9; 23 de 10; 15 de 14; 5 de 12; 1 de 13, et 1 de 14.

Il y avait 142 garçons et 70 filles.

Dernières Nouvelles.

Dépêche télégraphique.

LA SANTÉ DE M. LE COMTE DE CHAMBORD.

« Paris, 9 juillet, 11 h., matin.

- » Les symptômes de la dyspepsie commencent à diminuer.
- » La faiblesse générale persiste.
- » L'après-midi d'hier dimanche a été relativement satisfaisante.

» DREUX-BREZÉ. »

On lit dans le *Morgen Post*, de Wien :

« A l'automne prochain, la Landerbank se mettra en mesure de procéder à la réduction de son capital nominal. Le gouvernement lui en accordera l'autorisation. »

PAUL GODBT, propriétaire-gérant.

Études de M^e V. LERAY, avoué-licencié à Saumur, et de M^e ROUSSE, notaire à Martigné-Briand.

VENTE

Sur Licitation,
EN VINGT LOTS,
DE DIVERS

IMMEUBLES

Consistant en :

MAISON D'HABITATION, avec Dépendances,
TERRE, PRÉ et VIGNES,

Situés communes d'Aubigné-Briand
et de Tigné,

Dépendant de la succession de
M. Gagneux père, en son vi-
vant propriétaire à Aubigné-
Briand, et de la communauté
d'entre lui et la dame Adélaïde
Beaumont, son épouse.

L'ADJUDICATION aura lieu en
l'étude et par le ministère de M^e
ROUSSE, notaire à Martigné-
Briand, le DIMANCHE vingt-
neuf JUILLET mil huit cent
quatre-vingt-trois, heure de
midi.

On fait savoir à tous ceux qu'il
appartiendra :

Qu'en exécution d'un jugement
contradictoirement rendu entre les
parties par le Tribunal civil de pre-
mière instance de Saumur, le qua-
torze juin mil huit cent quatre-vingt-
trois, enregistré ;

Aux requête, poursuite et diligence
de M^{me} Adélaïde Beaumont, proprié-
taire, veuve de M. Gagneux, Pierre,
ladite dame demeurant à Aubigné-
Briand.

Demanderesse, ayant M^e LERAY
pour avoué ;

Contre : 1^{er} M^{me} Adélaïde-Léontine
Gagneux, épouse séparée de corps et
de biens de M. Ernest Chantepie, né-
gociant, demeurant à Angers, ladite
dame autorisée à ester en justice à
défaut d'autorisation maritale par ju-
gement du Tribunal civil de Saumur,
en date du quinze mars mil huit cent
quatre-vingt-trois, enregistré, domi-
ciliée à Paris-Montrouge, rue Bé-
nard, n^o 34, mais résidant actuelle-
ment à Aubigné-Briand ;

2^o M. Pierre-Léon Gagneux, mar-
chand de vins en gros, demeurant à
Angers, boulevard Ayrault, n^o 46 ;
Défendeurs, ayant M^e LEROY pour
avoué.

Il sera, aux jour, lieu et heure sus-
indiqués, procédé par le ministère de
M^e ROUSSE, à la vente sur licitation
des immeubles ci-dessous désignés
sur les lotissements et mises à prix ci-
après.

Désignation.

1^{re} Partie.

Immeubles dépendant de la commu-
nauté GAGNEUX-BEAUMONT.

Commune de Tigné.

1^{er} Lot.

Le Clos-Coudrai, terre et vigne,
porté au plan cadastral sous les nu-
méros 88 et 89, section A, savoir :

Le n^o 88, pour une
contenance de..... 1 h. 02 a.
Le n^o 89, pour une
contenance de..... 1 h. 12 a.

Ensemble pour une
contenance de..... 2 h. 14 a.
joignant au nord et au couchant des
chemins et au midi M. Merlet.

Mise à prix : cinq mille
cent francs, ci..... 5.100

2^e Lot.

Vingt-huit ares cinquante
centiares de pré, aux Raffaux,
portés sous le numéro 352 p,
section A, joignant au midi
un chemin, au nord et au
couchant M. Jaudouin et au
levant M. Ménard.

Mise à prix : sept cent qua-
tre-vingt dix francs, ci..... 790

3^e Lot.

Dix-huit ares de terre, aux
Mazeries, portés au plan ca-
dastal sous le numéro 298,
section A, joignant parcelle
des biens légués par M. Bi-

A reporter... 5.890

Report... 5.890

neau-Desloges et au cou-
chant M. Leroi.

Mise à prix : trois cent
soixante-quinze francs, ci... 375

2^e Partie.

Immeubles dépendant de la succes-
sion de M. GAGNEUX, légués par M.
Bineau-Desloges.

Commune d'Aubigné-Briand.

4^e Lot.

Une maison, sise au bourg
d'Aubigné, comprenant cinq
chambres basses à feu, cinq
chambres hautes, grenier sur
le tout, deux caves sous le
bâtiment, bûcher et petite
cour au nord, eour au midi
dans laquelle se trouvent cel-
lier, pressoir, hangar et écu-
rie, fenil au-dessus de l'écu-
rie, mais seulement ce qu'en
emporte l'écurie (la petite
chambre à coucher faisant
suite à l'écurie et le grenier
au-dessus appartiennent à
M^{me} veuve Gagneux), basse-
cour au couchant et jardin au
nord de cette basse-cour, le
tout renfermé de murs et
d'une contenance d'environ
vingt-quatre ares treize cen-
tiares, est inscrit au plan ca-
dastal, section A :

Sous le n^o 70, pour une
contenance de vingt-cinq
centiares, ci..... 0 25

Sous le n^o 65 p, pour une
contenance de huit ares
cinquante-cinq centiares, ci. 8 55

Sous le n^o 63 p, pour une
contenance de quinze ares
trente-trois centiares, ci... 15 33

Au total, vingt-quatre
ares treize centiares, ci... 24 19

Cet immeuble joint au nord
et au couchant M. Merlet, au
levant M^{me} veuve Gagneux.

Mise à prix : cinq mille
francs, ci..... 5.000

5^e Lot.

Un morceau de terre, dit le
Grolai, n^o 523, section A du
plan cadastral, d'une conte-
nance de six ares soixante-dix
centiares, joignant au nord un
ruisseau, et au midi M. Leroi
et divers.

Mise à prix : cent trente-
cinq francs, ci..... 135

6^e Lot.

Une parcelle de pré, au
lieu dit la Grande-Rivière,
n^o 14, section B, contenant
sept ares quatre-vingt-dix
centiares, joignant au levant
le Layon, et au couchant M.
Leroi.

Mise à prix : deux cent dix
francs, ci..... 210

7^e Lot.

Au même lieu, n^o 20, sec-
tion B, une parcelle de pré,
d'une contenance de sept ares
cinquante centiares, joignant
au levant le Layon et au cou-
chant M. Leroi.

Mise à prix : deux cent cinq
francs, ci..... 205

8^e Lot.

Un morceau de vigne, au
lieu dit le Petit-Bois, n^o 993,
section A, contenant dix-
neuf ares cinquante centiares,
joignant au levant un chemin
et au nord M^{me} Guibourg.

Mise à prix : quatre cent
quatre-vingt-dix francs, ci... 490

Commune de Tigné.

9^e Lot.

Un morceau de vigne au
lieu dit les Mazeries, n^o 245,
section A, du plan cadastral,
d'une contenance de quinze
ares cinquante centiares, joi-
gnant au nord M. Blot, au
midi MM. Amoneau et Ha-
cault, et au levant M^{me} Gau-
thier.

Mise à prix : trois cents
francs, ci..... 300

10^e Lot.

Au même lieu, un morceau
de terre, n^o 247, section A du
plan cadastral, d'une conte-
nance de vingt-neuf ares, joi-
gnant au midi un chemin, au
nord M. Amoneau et au levant
M^{me} Gauthier.

Mise à prix : six cent trente-
cinq francs, ci..... 635

11^e Lot.

Un morceau de vigne, au
lieu dit les Mazeries, porté au
plan cadastral sous les numé-
ros suivants :

A reporter... 13.240

Report... 13.240

1^{er} 220, section A, pour A c
une contenance de... 66 50

2^e 221, section A, pour
une contenance de... 7 20

3^e 222, section A, pour
une contenance de... 5 2

4^e 223, section A, pour
une contenance de... 5 40

Ensemble pour la conte-
nance de... 84 10
joignant au nord et au levant
M. Famin et au midi M. Chi-
coteau.

Mise à prix : treize cent dix
francs, ci..... 1.310

12^e Lot.

Au même canton, sous le
n^o 299, même section, un
morceau de terre, d'une con-
tenance de vingt-cinq ares,
joignant au levant M. Leroi,
au couchant une charrière et
acquêt de communauté.

Mise à prix : cinq cent cin-
quante-cinq francs, ci..... 555

13^e Lot.

Un morceau de terre, aux
Mazeries, n^o 305, section A,
contenant vingt-quatre ares
cinquante centiares, joignant
au nord la prée de Riou et au
couchant M. Ernier.

Mise à prix : cinq cent cin-
quante-cinq francs, ci..... 555

14^e Lot.

Au même lieu, un morceau
de terre, n^o 307, section A,
contenant dix-neuf ares cin-
quante centiares, joignant au
nord la prée de Riou, au le-
vant M. Ernier et au couchant
M. Blot.

Mise à prix : quatre cent
quinze francs, ci..... 415

15^e Lot.

Un morceau de terre, au
lieu dit les Vinettes, n^o 281,
section A, contenant neuf
ares quatre-vingts centiares,
joignant M. Menard au levant,
Gaudicheau au couchant et
au midi un chemin.

Mise à prix : deux cent cinq
francs, ci..... 205

16^e Lot.

Un morceau de vigne, aux
Bouvais, n^o 374, section D,
contenant vingt-quatre ares,
joignant au midi le chemin
des Landes et M. Sébastien
Coulbault.

Mise à prix : quatre cent
quinze francs, ci..... 415

17^e Lot.

Un morceau de terre et vi-
gne, sis au lieu dit la Croix-
Blanche, inscrit au plan cadas-
tral sous les numéros :

1^{er} 57, section A, pour une H A
contenance de... 1 09

2^e 58, section A, pour une
contenance de... 0 36

Ensemble, pour une con- H A
tenance de... 1 45
joignant au nord et au cou-
chant des chemins, et au midi
acquêt de communauté.

Mise à prix : trois mille sept
cents cinquante francs, ci... 3.750

3^e Partie.

Immeubles propres à M. GAGNEUX
père, dépendant de sa succession.

Commune de Tigné.

18^e Lot.

Seize ares trente centiares
de vigne, au lieu dit le Bois-
Collet, portés au plan cadas-
tral sous les numéros :

1^{er} 46, section A, pour A c
une contenance de... 13 2

2^e 132, section A, pour
une contenance de... 3 30

Ensemble, pour la conte-
nance de... 16 30
joignant MM. Gaudicheau au
midi, Coquin au nord, Legé
au levant et un chemin au
couchant.

Mise à prix : deux cent
soixante francs, ci..... 260

19^e Lot.

Au même lieu, n^o 51, sec-
tion A, six ares soixante cen-
tiares de vigne, joignant MM.
Guillemet au nord, Brouard
au midi, Guillié au levant,
et au couchant un chemin.

Mise à prix : cent francs,
ci..... 100

20^e ET DERNIER LOT.

Vingt ares cinquante cen-
tiares de vigne, au Clos-Li-
nier, numéro 10, section A,
joignant au midi un chemin
et au nord parcelle léguée à
M. et M^{me} Gagneux par M.
Bineau-Desloges.

A reporter... 20.805

Report... 20.805

Mise à prix : trois cent
vingt francs, ci..... 320

Total des mises à prix :
vingt-un mille cent
vingt-cinq francs, ci... 21.125

S'adresser, pour tous renseigne-
ments :

1^o A M^e V. LERAY, avoué à
Saumur, rue du Marché-Noir,
n^o 12, poursuivant la vente ;

2^o M^e LECOY, avoué à Sau-
mur, rue Dacier, colicitant ;

3^o A M^e ROUSSE, notaire à
Martigné-Briand, rédacteur et
dépositaire du cahier des char-
ges.

Fait à Saumur par l'avoué sous-
signé, conformément aux prescrip-
tions du Code de procédure civile, le
neuf juillet mil huit cent quatre-
vingt-trois.

V. LERAY.

Enregistré à Saumur, le
juillet mil huit cent quatre-vingt-trois,
folio... Reçu un franc
quatre-vingt-huit centimes, décimes
compris.

Signé : L. PALUSTRE.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

MATÉRIEL DE CAVE

Consistant notamment en :

2 machines à boucher les vins de
champagne ;

2 machines à capsuler ;

1 — à électriser ;

1 — à ficeler ;

1 — à tirer les bouchons ;

1 — à réparer les agraffes ;

1 pompe à soulever avec ses tuyaux ;

1 tireuse ;

1 tonne, vin de dégorgeement ;

1.200 quarts, bouteilles vides ;

20 pupitres ;

6 robinets ;

400 kilog. environ vieilles agraffes ;

1 casier avec étiquettes ;

1 lot d'étiquettes diverses ;

1 brouette ;

Et divers autres objets ;

Le tout dépendant de la liquida-
tion judiciaire Deschamps et Bezon,
anciens négociants à la Croix-Verte,
à Saumur.

S'adresser à M. G. DOUSSAIN, liqui-
dateur judiciaire, 10, rue des Basses-
Perrières, à Saumur. (433)

La Blanchisserie Saumu-
roise demande des LINGÈRES.

Position assurée.

A CÉDER DE SUITE

A Saumur,

BONNE POSITION

Maison de Gros

DISTILLATEUR - LIQUORISTE

Et Entrepôt de Vins fins étrangers,

Réalisant BEAUX BÉNÉFICES avec peu de FRAIS GÉNÉRAUX,

Conditions avantageuses, sans connaissances spéciales.

S'ADRESSER au Bureau du Journal.

PHARMACIE-DROGUERIE

Ancienne Pharmacie PASQUIER

A. CLOSIER, Successeur,

Lauréat de l'École de Pharmacie, élève de l'École Supérieure
de Paris,

20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique
pour varices, de ceintures ventrières et abdominales.

Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les
bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale.

Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

On trouve à la même pharmacie : le biberon à vis de Raynal, le biberon à
soupage de Robert et le biberon-pompe de H. Monchovaut.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le

18

LE MAIRE,